

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD
Service éducatif

RÉSISTER À LA DÉPORTATION EN FRANCE ET EN EUROPE

**CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2023-2024**

À destination des enseignants
Présentation du CNRD
et sélection de documents d'archives sur le thème



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD





Les fonds conservés aux Archives départementales regroupent des documents variés, riches et authentiques. Ils offrent l'occasion aux jeunes Gardoises et Gardois de découvrir l'histoire en se confrontant aux sources.

Dans le cadre de l'organisation du Concours national de la résistance et de la déportation (CNRD), les services des Archives départementales, en partenariat avec l'Éducation nationale, proposent une sélection de documents, accueillent les enseignants et les élèves participants et les accompagnent dans leurs recherches.

Ce travail est essentiel pour transmettre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations et nous sommes fiers que le Conseil départemental fasse vivre cette action nationale auprès de la communauté enseignante.

Nous souhaitons un excellent concours aux collégiens et lycéens gardois et espérons une participation nombreuse.



Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental du Gard



Patrick MALAVIEILLE
Vice-président du Conseil départemental
Délégué à la Culture, au patrimoine, à l'éducation artistique

Le Concours national de la résistance et de la déportation est créé en 1961 à l'initiative d'associations de résistants et déportés. Il permet aux élèves de faire un travail d'histoire et de mémoire à travers le parcours citoyen et le parcours d'éducation artistique et culturelle. L'organisation générale du CNRD est régie par l'arrêté du 23 juin 2016 publié au Journal officiel de la République française du 28 juin 2016.

Les élèves peuvent s'engager dans ce concours de façon individuelle ou collective. Leur travail est évalué et valorisé à l'échelon académique puis national. Le concours comporte quatre catégories de participation.

- **Catégorie 1** - lycée : rédaction d'un devoir individuel en classe sur un sujet académique (3 h)
- **Catégorie 2** - lycée : réalisation d'un travail collectif
- **Catégorie 3** - collège (classes de 3^{ème} uniquement) : rédaction d'un devoir individuel en classe sur un sujet académique (2 h)
- **Catégorie 4** - collège (classes de 3^{ème} uniquement) : réalisation d'un travail collectif

CALENDRIER

- Date limite des inscriptions le mercredi 31 janvier 2024
- Epreuves écrites le vendredi 22 mars 2024
- Envoi des productions collectives et des copies (5 maximum par établissement) à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale le mercredi 3 avril 2024

THÈME 2023-2024

Le thème du Concours national de la résistance et de la déportation 2023-2024 est « Résister à la déportation en France et en Europe ».

Ce sujet très vaste à l'échelle européenne permet d'aborder de façon concomitante les thèmes de la résistance et de la déportation.

Il s'agit d'abord de réfléchir à la définition de la déportation, à la fois répression et persécution raciale pour les nazis. Elle est de différents types selon le motif d'arrestation, les catégories de camps, le sort des déportés...

Ainsi, résister à la déportation c'est essayer de sauver des vies mais aussi lutter contre l'idéologie nazie.

Il s'agit de mettre en évidence la pluralité des résistances, cela peut être des actes



individuels ou l'œuvre d'organisations.

C'est d'abord une résistance à la déportation « comprise comme la lutte contre les mécanismes administratifs et policiers de sélection, d'identification, d'arrestation et de déportation stricto sensu » donc en amont de celle-ci.

C'est aussi la résistance en déportation, « au sein d'univers concentrationnaires voués à l'asservissement humain et à la destruction de populations entières ».

Enfin, c'est aussi une résistance de savoir quand des personnes tentent d'informer sur ce qu'il se passe dans le système concentrationnaire nazi.

Après la guerre, des voix se sont élevées pour raconter l'horreur de la déportation et témoigner de ce que les déportés ont vécu.

LIENS UTILES

- Présentation du CNRD sur eduscol : <https://eduscol.education.fr/3541/presentation-du-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>
Vous y trouverez notamment les liens avec les compétences travaillées
- Lien vers la lettre de cadrage : <https://eduscol.education.fr/document/50558/download>
- Lien vers la fondation de la résistance où vous trouverez la brochure du concours : https://www.fondationresistance.org/pages/actualites/cnrd-2023-2024-brochure-bientot-ligne_actu900.htm

Vous trouverez, dans les pages suivantes, une sélection de documents des Archives départementales du Gard qui peuvent être des pistes de travail pour aborder ce concours avec les élèves à travers le prisme de l'histoire locale.

Il est bien entendu que cette sélection ne prétend pas à l'exhaustivité que ce soit pour les thématiques abordées au CNRD ou pour le nombre de documents présents aux Archives départementales du Gard.

Informers et protester

Dans le Gard, certaines voix s'élèvent pour protester contre le sort réservé aux populations juives, pour tenter d'informer de ce qu'il se passe, sur les dangers de la déportation.

O. G. *ppw* Date d'interception : 3/9/42
 Date du document intercepté : 2/9/42
 n° 50MH *28* Référence : *33*

DECISION :
 Acheminée

EXPÉDITEUR ET ORIGINE : INTERMÉDIAIRE : à STBASAIRE
 X : MIMES (Gard) : WILLIE :
 Mlle Cécile MARSON - GARDE
 " Les Tyres"
 St. CIRQUE en MONTAGNE
 (ARDECHES)

Vive indignation des mesures prises contre les juifs dans le Gard et l'Hérault.

Le temps, ici, est toujours orageux, suffocant. On mijote dans une meilleure colonie. Je m'entraîne pour Basako.

Hélas! je n'y verrais pas de pirea sauvages qu'ici! L'humanité est en pleins accès de folie meurtrière (j'espère que c'est de la folie, ce serait moins horrible). Les persécutions juives et s'ignent à leur paroxysme? Des milliers de ces malheureux sont pourchassés comme des bêtes et menés dans des camps en attendant quoi? on dit le travail dans les mines de Pologas? Plusieurs se sont tués.

Les femmes sont envoyées d'un côté, les hommes de l'autre, sans moyen d'avoir des nouvelles, et les enfants séparés des mères. Il paraît qu'à Béziers, le spectacle sur les allées Piquet de ces gosses qui appelaient leurs parents était déchirant.

Le Chef du Service Social des Compagnons de France de l'Hérault, un homme déré et humain, protestant genre Mr. Brunel, était tout bouleversé ce matin en nous rapportant l'exode d'un convoi de juifs que ses compagnons et lui avaient assistés à leur passage à la gare de Montpellier. Il en avait les yeux pleins de larmes et se voir tremblait? Les malheureux sont entassés dans des wagons à bestiaux fermés à clés et ne peuvent prendre un peu d'air qu'à un vasistas, dans l'angle du wagon. Et l'on craint qu'après la ligne de démarcation, cette fenêtre ne leur soit fermée, il y aura probablement des morts quand on rouvrira les wagons!

Le pauvre homme n'a pu rester jusqu'à la fin? Dès que le train s'est ébranlé il a fui la gare, après avoir crié aux persécutés "courage"! Mais il n'en était pas remis quand il est arrivé ici.

Mlle Martin, du dispensaire, avait été convoquée pour aller à Sainte Sigale s'occuper de ceux qu'on allait emmener. Elle a refusé, mais a su, par la collègue qui l'a remplacée à ce service, que c'était pitoyable, et que les agents eux-mêmes étaient Montoux, de faire ce travail.

Beaucoup de tout-petits, séparés de leurs familles, sont rayés de l'état civil et inscrits sous d'autres noms afin de perdre tout caractère israélite.

 DESTINATAIRES -
 S.O.P. (3 ex.)
 Préfet du Gard -
 S.O.P. Montpellier pour Préfet -
 Archives -

CONFIDENTIEL
 En accord avec
 Il ne doit être fait directement auprès de tiers de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dont la source n'a pas à être révélée.

Interception postale du 3 septembre 1942 relatant le départ de Juifs dans les camps dans des conditions épouvantables :

« Les femmes sont envoyées d'un côté, les hommes de l'autre, sans moyen d'avoir des nouvelles et les enfants séparés des mères. [...] Le spectacle [...] de ces gosses qui appelaient leurs parents était déchirant [...]. Les malheureux sont entassés dans des wagons à bestiaux fermés à clé et ne peuvent prendre un peu d'air qu'à un vasistas, dans l'angle du wagon. Et l'on craint qu'après la ligne de démarcation, cette fenêtre ne leur soit fermée, il y aura probablement des morts quand on rouvrira les wagons ! »

4 septembre 1942

Archives départementales du Gard, 1 W 49

Intérêt du document :

Évocation de l'arrivée des Juifs dans les camps, des conditions de transport dans les trains

N° 346-PC

CONFIDENTIEL

En aucun cas
il ne doit être fait directement état
auprès de tiers de la présente inter-
ception, qui ne vaut que comme une
indication dont la source n'a pas à
être révélée.

N° 4075/PC

Date de l'interception : 30-7-42

Date du document : 29-7-42

N° 1

EXPÉDITEUR	INTERMÉDIAIRE	DESTINATAIRE
Mme M. ENGELS Camp de Rivesaltes (R.O)		ENGELS LES PUECH, MIALET (Gard)
<p><u>RÉSUMÉ :</u> traduit de l'Allemand</p> <p>Projet d'évasion d'une Juive internée à Rivesaltes (Lettre postée hors du camp).</p> <p><u>EXTRAIT :</u></p> <p>....." Les libérations de Juifs sont toutes suspendues. J'ai eu beau dire que mon mari était soldat français que nous avons une ferme en m'a répondu " : Vous êtes israélite et vous devez rester au camp " . Situation très tendue ici. On parle beaucoup de nous envoyer en Pologne. Je n'en crois rien, mais j'ai reçu aujourd'hui une carte de Paris où l'on me dit aussi que beaucoup de familles seront envoyées en Pologne. En tout cas, Matty, si cela arrive, j'ai une possibilité de venir plus tôt. Il faut, que je sois près de toi. Je n'irai pas là bas..."</p>		
<p><u>DESTINATAIRES</u></p> <p>-Préfet P.O pour l'acheminement ^{décision} ou la saisie</p> <p>-xxxxxx C.C.P Nîmes pour Préfet Gard</p> <p>-archives</p>		

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DU GARD

Interception postale du 30 juillet 1942 depuis le camp de Rivesaltes :

« On parle beaucoup de nous envoyer en Pologne [...] j'ai reçu aujourd'hui une carte de Paris où l'on me dit aussi que beaucoup de familles seront envoyées en Pologne ».

Archives départementales du Gard, 1 W 49

Intérêt du document :
Évocation du sort des Juifs dès 1942

Aider et sauver

Aider les persécutés c'est d'abord essayer de sauver des vies.

Cette forme de résistance civile c'est-à-dire sans armes, prend différentes formes que ce soit l'aide aux enfants cachés, la mise en place de réseaux de sauvetage mais aussi des actions dénonçant le sort des Juifs.

Ne seront pas évoquées ici les actions menées contre le STO (Service du travail obligatoire) qui n'est plus compté dans les faits de déportation.

16



5820

Le 21 Octobre 1942

24W4

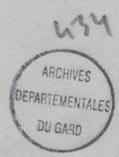
Heure: 15 h 45

Demandeur: Société des Foyers
 (Général MOUCHON)
 7, Rue Grétry
 Personne ayant parlé: Mademoiselle
 MOUCHON
 Numéro de l'Abonné: 46-53
 Lieu: NIMES (Gard)

I Demandé: Conseil œcuménique des Eglises
 I Personne ayant parlé: un correspondant
 I Numéro de l'Abonné: 54-333
 I Lieu: GENEVE (SUISSE)
 I
 I
 I

Résumé : Activité protestante en faveur d'étrangers

MOUCHON = je vous téléphone de la part de Mademoiselle BARROT, elle n'est plus là, de bien vouloir lui adresser la liste des personnes pour lesquelles vous avez déjà fait des démarches de visa suisse.
 GENEVE = Pour sortie ?
 M = Oui !
 G = Mais nous en faisons, oui, que des démarches pour visa de sortie c'est en cours.
 M = Bien je vous remercie !
 G = Est-ce que vous avez autre chose ?
 M = Oui, je voudrais savoir si les démarches que vous avez fait, il y en a qui ont abouti ?
 G = Oui, il y en a maintenant pouvez-vous me renseigner sur Madame Edwige SELMECZI qui était au camp de RIVESALTES, il était juste temps.
 M = Epelez-moi le nom, nous vous dirons quoi
 G = ...S...E...L...E...S...C...Z...I...
 M = Bien !
 G = J'ai un télégramme de STOCKHOLM mais arrêtons-nous, n'en parlons pas plus
 M = et les démarches pour les POLY (O.p.) ?
 G = J'ai demandé au pasteur MANIN (O.p.) quelques petits renseignements.... c'est urgent
 M = Bien ! pour vos amis de PARIS je crois que malheureusement je ne peux rien faire.
 G = Ah! bien ! comment va (incompris)
 M =ça va
 G = Bien merci
 M = c'est en voie, mais ce n'est pas encore fait ?
 G = C'est en voie de démarches, mais ça n'a pas encore abouti, elles sont en cours
 M = Très bien ! Merci !



CONFIDENTIEL
En aucun cas
 il ne doit être fait directement état auprès de tiers de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dont la source n'a pas à être révélée.

Destinataires :
 - S.C.F. 5 ex.
 - Préfet du Gard

Interception téléphonique du 21 octobre 1942 entre Violette Mouchon et un correspondant du Conseil œcuménique des Églises basé à Genève :

« Je vous téléphone de la part de Mademoiselle Barot [...] de bien vouloir lui adresser la liste des personnes pour lesquelles vous avez déjà fait des démarches de visa suisse [...] pouvez-vous me renseigner sur Madame Edwige SELMECZI qui était au camp de RIVESALTES... »

21 octobre 1942

Archives départementales du Gard, 1 W 45

Intérêt du document :
 Évocation d'aide au départ vers la Suisse

i N° 1396 ^{puw 7} Date de l'Interception : Le 10 Septembre 1942 Acheminé

Date du document intercepté: . - id° -
 Réf.: Préf.

Expéditeur: VIDAL
 Adresse: 17, Rue Wilson St Etienne (Loire)
 Numéro du télégramme: 146
 Lieu d'origine: PRAZ-les-CHAMONIX (Haute-Savoie)
 Heure de dépôt: 12 h 00

I
 I Destinataire: Violette
 I MOUCHON
 I Comité Protestant Jeunesse
 I Adresse: NIMES (GARD)
 I

M O T I F : Activité Mademoiselle MOUCHON

Aide aux mères St Etienne prendrait deux fillettes 4 à 7 ans ou frère et soeur même âge à partir du 20 courant donne indication sestralement

ARCHIVES
 DÉPARTEMENTALES
 DU GARD 259

CONFIDENTIEL
 En aucun cas
 Il ne doit être fait directement ou indirectement mention de la présente interception, ni des renseignements qui y sont contenus comme une indication de source, ni des conclusions auxquelles on n'a pas à être révéla.

Destinataire :
 - Préfet du Gard



Interception postale du 10 septembre 1942 (courrier adressé par un correspondant basé à Saint-Etienne à Violette Mouchon membre du comité protestant de jeunesse de Nîmes) :
 « Aide aux mères St Etienne prendrait deux fillettes 4 à 7 ans ou frère et soeur même âge à partir du 20 courant... »

10 septembre 1942
 Archives départementales du Gard, 1 W 49

Intérêt du document :
 Évocation d'enfants qui pourraient être cachés

O. G.

N° 5026

Date d'interception : 3/9/42

Date du document intercepté ; 2/9/42

DECISION :

Acheminée

CONFIDENTIELARCHIVES
DEPARTEMENTALES
DU GARD

139

EXPEDITEUR ET ORIGINEAVRAUM(?) chez MICHEL
Villa Marylou Quartier du
Caudan par VILLENEUVE les
AVIGNON - (Gard)**En aucun cas**
Il ne doit être fait directement état auprès de
tiers de la présente interception, qui ne vaut
qu'comme une indication dont la source
n'a pas à être révélée.DESTINATAIREMr. P. FEIGENBAUM
13, rue d'Inkermann
LYON - VILLEURBANNE
(Rhône)

Graines de juifs.- Conseil pour se soustraire à l'internement.

Nous voudrions surtout vous mettre en garde pour François, ne restez pas à Lyon, la prochaine convocation est imminente et vous n'y échapperez peut-être pas, donc à notre avis filez et au plutôt, choisissez plus tôt un petit bled où vous serez peut-être mieux ravitaillés, François à un sauf-conduit et c'est l'essentiel donc profitez en car là où vous êtes vous n'êtes pas en sécurité, et toi Berthe tu trouveras peut-être mieux dans les environs d'un petit bled où on ne regardera peut-être moins "aux ordres formels"; le plus ennuyeux c'est que la Province ne paye pas et exige beaucoup, mais que veux-tu c'est un mauvais moment à passer, il faut avant tout tenir le coup. Nous sommes rassurés sur le sort de ta tante et de sa fille Fernande, je crains que les formalités ne soient longues, de toute manière elle est plus en sécurité qu'à Paris, Georges nous a fait savoir qu'elle l'avait échappée belle.

.....C'est triste et incroyable il faut une santé de fer pour supporter de telles épreuves en tout cas il faut faire l'impossible pour échapper aux bureaux c'est évidemment pénible d'avoir tout laissé et être encore traqué d'autant plus que vous êtes arrivés tant bien que mal à vous caser mais après tant de sacrifices il ne faut pas hésiter à en faire un autre, on se permet de vous donner ce conseil, on ne donnerait pas en temps normal mais nous craignons tellement le danger, remarquez que personne n'est rassuré ni les uns ni les autres mais il faut employer tous les moyens pour échapper au malheur, il faut prendre ses dispositions pour ruser et se barrer au besoin il y a partout de braves gens prêts à nous aider, il faut du courage beaucoup, nous avons besoin de garder nos forces, car l'espoir est là malgré tout, des jours heureux nous attendent encore, le tout c'est d'y arriver et alors nous saurons en profiter.

DESTINATAIRES -
Préfet du Gard -
G.O.P. Lyon pour Préfet -
Archives -

Interception postale en date du 3 septembre 1942 :

« il faut prendre ses dispositions pour ruser et se barrer au besoin il y a partout de braves gens prêts à nous aider... ».

3 septembre 1942

Archives départementales du Gard, 1 W 49

Intérêt du document :

Évocation des dangers encourus par les Juifs (ici « d'internement ») et du fait que certaines personnes sont prêtes à les aider.

O. G. 21 5283		Date d'interception : 23/9/42	DECISION:
		Date du document intercepté : 22/9/42	Acheminée
		Référence :	
<u>EXPEDITEUR ET ORIGINE</u>	:	<u>INTERMEDIAIRE</u>	:
Elise X	:	<u>UTILISE</u>	:
<u>ALÈS</u>	:		:
(Gard)	:		:
	:	<u>DESTINATAIRE</u>	:
	:	Mr. Raymond JALABERT	:
	:	2, rue Littré	:
	:	<u>CARCASSONNE</u> (Aude)	:
	:	<u>R E S U M E</u>	:
	:	Opinion sur les mesures contre les juifs.	:
<p>Je ne m'explique pas les arrestations dont tu me parles. Les 2 personnes devaient être juives car ici il y en a eu m'a-t-on dit. Monsieur Lévy que tu connais à passé de bien mauvais jours et à dû constituer un avocat pour plaider sa cause et il lui en a coûté cher à son âge il à 80 ans passés n'a jamais rien fait de mal comme beaucoup de ses anciens coreligionnaires (car par son 2ème mariage il est catholique). Il paraît que Dimanche au Temple les pasteurs ont protestés au nom de la chrétienté contre les vexations imposées aux juifs et on aurait protesté auprès du Maréchal. Mais hélas il faut en passer par la loi du vaincu. Ah! oui mes enfants plaignons et pleurons sur notre pauvre et chère France!....</p>			
<p><u>DESTINATAIRES</u> - Préfet du Gard - Archives -</p>			
		<p>CONFIDENTIEL</p>	
		<p>ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU GARD 22</p>	

Interception postale du 23 septembre 1942 (courrier adressé par un correspondant basé à Alès à M. Raymond Jalabert à Carcassonne) :
« il paraît que le Dimanche au Temple, les pasteurs ont protesté au nom de la chrétienté contre les vexations imposées aux Juifs... ».

23 septembre 1942
Archives départementales du Gard, 1 W 49

Intérêt du document :
Évocation des protestations de certains pasteurs face au sort des Juifs

A T T E S T A T I O N

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Je soussigné Capitaine LACIPIERAS, Commandant le 2° Bureau du Bataillon de Sécurité, ex-chef de Groupe à l'Office de Placement Allemand, certifie :

- 1°) que Monsieur MALARTE René, Chef de Bureau à la Prefecture a été inscrit sur la liste des suspects donnée par la Milice à la Gestap
- 2°) L'avoir prévenu, le 22 Mai 1944, qu'il devait être arrêté le lendemain, pour services rendus à la Résistance.

NIMES, le 20 Novembre 1944

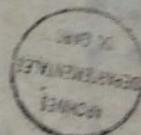
Le Capitaine LACIPIERAS
Commandant le 2° Bureau du Bataillon de
Sécurité

signé : LACIPIERAS

POUR COPIE CONFORME/.



le Maire de Nîmes
L'Adjoint délégué,



Attestation du Capitaine Laciplieras concernant René Malarte menacé par la Gestapo

20 novembre 1944

Archives départementales du Gard, 1 W 682

Intérêt du document :

Évocation d'une action ayant permis d'éviter la déportation

Nîmes, le 15 décembre 1944.

Je soussigné, Henri Bertrand, alias Moulin, domicilié à Nîmes, 31 rue de la Madeleine, pendant l'occupation adjoint au chef départemental d'A.S., chef de groupe de Milice patriotique, donne acte à Madame Garlier, chef de bureau à la Préfecture du Gard, de ce qui suit.

Prévenu par mon chef, Dubourg, un certain jour de mai 1944, que la Gestapo était sur les traces de Madame Garlier et devait procéder à son arrestation, je me suis rendu chez elle à la tombée de la nuit afin de lui signaler le danger qu'elle courait à rester dans son appartement. Grâce à son départ, elle a pu échapper aux individus qui la surveillaient depuis quelque temps, la considérant comme une bonne Française résistante, et elle a pu se soustraire aux investigations qu'ils se proposaient de faire lorsqu'ils se sont présentés chez elle par la suite.

H. Bertrand



Attestation d'Henri Bertrand résistant qui avait prévenu madame Garlier cible de la Gestapo

15 décembre 1944

Archives départementales du Gard 1 W 682

Intérêt du document :

Évocation d'une action ayant permis d'éviter une arrestation



Témoigner

Le retour des survivants au sein de la société n'est pas toujours simple entre culpabilité du survivant, indifférence générale et nécessaire reconstruction physique et morale.

Un certain nombre d'entre eux décide de témoigner dès leur retour, afin de faire connaître à tous, les atrocités de la déportation.

Retrouvailles en Cévennes

Après 43 ans sans nouvelles, l'octogénaire retrouve l'enfant juive qu'elle avait cachée pendant la guerre.



Après 43 ans d'absence, l'image du bonheur retrouvé. Quelques pas ensemble dans la cour du mas.

■ Dans son mas de Banière, accroché à flanc de vallée, près de Saint-Jean-du-Gard, Odette Hofbauer, une courageuse octogénaire cévenole, a enfin retrouvé la sérénité. Depuis 43 ans, la vieille horloge qui rythme maintenant sa vie paisible n'en finissait pas de grignoter le temps de l'espoir de voir un jour le retour d'une enfant juive qui fut sans doute soustraite ici à l'abominable génocide des terribles années quarante. Et puis voici quelques mois, Esther Bergman, que sa vie avait conduite de puis 1947 dans une ville de Maryland, aux U.S.A. téléphone de Genève où elle est de passage avec son époux, pour annoncer sa visite à celle qui l'héberge pendant deux ans et qui était devenue en quelque sorte sa seconde maman. Pour Odette qui priait Dieu chaque jour de ne pas quitter ce monde sans avoir revu sa protégée — sa fille, dit-elle — c'était le miracle. Elle n'avait cessé de la rechercher. Cela même par le truchement d'une émission de Pierre Bellemare... Alors, ces retrouvailles, vous parlez d'une émotion! Elles n'ont duré qu'une trop courte journée mais désormais le contact est rétabli. Les lettres et les petits cadeaux, les

marques d'affection circulent régulièrement entre Banière et le Maryland.

L'enfant cachée

Assise dans son fauteuil, près de la fenêtre qui ouvre sur la route de la Corniche des Cévennes, Odette laisse échapper de grosses larmes de joie quand elle évoque ce bonheur. La petite Esther — qu'on appelait Edith à l'époque — avait tout juste sept ans quand, en 1943, libérée d'un camp de concentration par la Résistance, le pasteur de Saint-Jean l'accompagna au mas de Banière pour la confier aux parents d'Odette dont le mari, Alsacien d'origine, était prisonnier de guerre en Allemagne. Ce fut le début d'une longue période de bonheur mais aussi de trances pour toute la famille. Plus singulièrement pour Odette qui se prit d'émotion d'affection pour la charmante fillette. «Elle était tellement adorable», dit Odette, et puis je n'avais pas d'enfant». Les maquisards disséminés dans toute la région suscitaient évidemment la surveillance des troupes allemandes, de la gestapo et des collabos qui patrouillaient en perma-



«Si vous aviez vu le chagrin d'Esther quand elle a dû repartir pour les Etats-Unis»... «Et ne parlons pas du mien!».

nence dans tout le secteur. Il fallait donc sans cesse cacher l'enfant dès que résonnait le moindre pas étranger alentour du mas. Et faire preuve d'une extrême prudence dans les rapports avec le voisinage même si, dans sa grande majorité, celui-ci était sincèrement et de tout cœur avec les résistants.

Frayeurs

Dire que dans ce contexte Odette risqua souvent sa vie pour protéger Esther paraît superflu. Sa plus grande frayeur, elle la vécut pourtant au début de juillet 1943 alors qu'avec la fillette elle se rendait chez le maire de Saint-Jean, au courant de la situation, pour essayer de faire effacer sur la carte d'identité d'Esther la terrible mention «Juif». Un détachement de parachutistes allemands, guidé par un traître, s'appretait ce jour-là à donner l'assaut à un groupe de maquisards d'Aire-de-Côte. Et il fallut déjouer bien des pièges pour éviter la fouille et s'extraire de cette situation sans se faire trop remarquer. Cela d'autant plus qu'un neveu d'Odette était dans la résistance et que le mas de Banière se trouvait sous surveillance. Des peurs de ce genre, Odette peut en raconter pendant des journées... Mais ce qui témoigne le plus de l'amour qu'elle portait à sa protégée c'est qu'après chaque

narration une phrase monte directement du cœur: «De moi, ils auraient pu faire ce qu'ils auraient voulu. L'essentiel était qu'ils ne découvrent pas la petite!».

Heureux dénouement

La fin heureuse de cette histoire n'a pas encore tout à fait effacé de la mémoire de l'octogénaire certaines autres pages grises. Comme par exemple celle de cette pénible journée de 1945 où une tante de l'enfant vint chercher celle-ci sans crier gare et quasiment sans aménité pour la reconduire auprès de ses parents qui avaient réussi à traverser indemnes la tourmente et qui venaient de se réinstaller en Belgique d'où ils étaient originaires, avant de prendre quelques mois plus tard la direction des Etats-Unis. Mais elle n'en veut à personne, Odette! Sa longue, très longue galère dans l'angoisse vient de s'achever heureusement. Elle ne caresse plus désormais qu'un espoir: celui de recevoir souvent des nouvelles de «sa fille». Et de l'accueillir quelques fois encore dans ce mas de Banière d'où les chevrettes dont Esther avait si peur dans son enfance ont disparu. Et où l'on n'a plus besoin de se cacher quand la terre du chemin crisse sous les pas des visiteurs.

André MICHEL

Article du Midi libre « Retrouvailles en Cévennes » relatant les retrouvailles 43 ans après entre Odette Hofbauer et sa petite protégée, Esther Stern.

6 février 1989

Archives départementales du Gard, JR 33 193

Intérêt du document :

Évocation du parcours d'une enfant cachée et d'une Juste parmi les nations.

71 ans plus tard, "Manny" est revenu en Cévennes

Mémoire | Devenu Américain, l'octogénaire fut caché et protégé, durant la guerre, dans une famille de Saint-Félix-de-Pallières.

Quand Manny a retrouvé les Fabaron, l'émotion a été forte. Les souvenirs de ces moments passés en Cévennes sont remontés à la surface. Des moments heureux malgré la période trouble.

Manny, ou plutôt Emmanuel Stern, est né en 1933 dans une famille juive. En 1940, lors de l'invasion allemande de la Belgique, la famille déménage dans le sud de la France, pour s'installer au Bousquet d'Orb, où elle vit jusqu'en 1942. Cette année-là, la police française commence à arrêter les juifs pour les envoyer dans un camp de travail. Les parents Stern, mais aussi les enfants Esther et Emmanuel y sont envoyés. Le plus jeune fils, Sammy, est mis à l'abri dans un camp de vacances. Grâce à des relations et beaucoup de courage, tous les quatre réussissent à s'échapper et se cachent séparément : Esther et Manny sont accueillis à la campagne dans des familles cévenoles. Esther à Saint-Jean-du-Gard et Manny à la Rode sur la commune de Saint-Félix-de-Pallières, chez René-Louis et Hélène Fabaron. Manny prit le nom de Hubert Fabaron, du nom d'un neveu qui habitait une autre région de France.

« S'ils ne m'avaient pas recueilli, je serais mort » Emmanuel Stern, dit Manny

Manny y reste caché jusqu'en 1945. Et pendant ces deux années et demie, il participe aux travaux de la ferme, s'occupe des animaux, des vignes, il dévore les livres de la bibliothèque, il est même vigie pour le maquis et devient le fils de la famille. La France libérée, Manny doit quitter les Fabaron pour rejoindre sa famille qui a survécu à la guerre et s'exile aux Etats-Unis où le jeune homme devint physicien. Le contact avec les Cévenols se perd...

En 2011, Alain Fabaron de Toulouse, parent éloigné, découvre un livre *Hiding to survive* qui raconte l'histoire d'un certain Manny Stern, dont un cha-



■ Manny (avec le blouson vert) entouré des siens et de la famille Fabaron.

pitre est consacré à ses années de refuge à la Rode chez les Fabaron. « À la fin de mon adolescence j'ai pensé qu'ils seraient très âgés et qu'ils devraient être morts. Je ne les ai pas contactés. Pourtant je n'ai jamais oublié ce qu'ils ont fait pour moi. En vieillissant, j'étais de plus en plus persuadé que s'ils ne m'avaient pas recueilli, je serais mort. Profondément, je sentais que je leur devais la vie. Ils avaient eu la volonté de prendre en charge le fardeau d'un petit juif et de mettre en danger leur propre vie... »

« Je me rappelle le jour où nous avons tué le cochon »

Après de longues recherches, le contact est établi entre Manny et les trois petits-enfants de René et Hélène Fabaron : Guy, Patrick et Jack. Mi-octobre, 71 ans après, invités par ces derniers, Manny, son épouse Ritta, son fils et l'épouse de celui-ci arrivent à Lalsalle. La soirée, chargée de souvenirs, se déroule autour d'une table bien gar-

nie de produits cévenols, dans la joie, la convivialité et la fraternité. C'est le lendemain après-midi que Manny est conduit par ses hôtes à la Rode, sa terre de refuge. Manny déclare alors « Je me retrouve un petit peu, j'ai des flashes, je revois le mur ou nous avons été photographiés, l'arbre ou je grimpais pour renseigner le maquis sur la circulation des Allemands... » Et de réciter la fable du corbeau et du renard. Puis, avançant devant la soue, « je me rappelle le jour où nous avons tué le cochon ». Manny a voulu revoir le ruisseau où il pêchait les écrevisses, s'est étonné que la vigne, les champs, les mûriers aient disparu. A fredonné *Là-haut sur la montagne* en apercevant les Cévennes et, enfin, est allé voir sa chambre. Puis il a dit un au revoir à sa terre de refuge et a eu une pensée pour René-Louis et Hélène Fabaron qui, pour lui, « ont été les vrais héros de la guerre ».

René-Louis et Hélène Fabaron, méritent bien d'ajouter un jour leur nom à la liste des quinze Justes lasallois.

A. R.

Article du Midi libre « 71 ans plus tard, Manny est revenu en Cévennes » relatant les retrouvailles 71 ans après entre les enfants Fabaron et Emmanuel Stern.

1^{er} novembre 2015

Intérêt du document :

Évocation du parcours d'un enfant caché et un couple René-Louis et Hélène Fabaron devenus Justes parmi les Nations en 2016



La sélection des documents a été faite par Marine Del Rio, professeure d'histoire-géographie-EMC missionnée au service éducatif des Archives départementales du Gard et Geneviève Coget-Giudicelli professeure d'histoire-géographie-EMC, coordonnatrice du groupe départemental pour la pérennisation du CNRD.

Cette sélection a été faite à partir des recherches effectuées par Tristan Picard, assistant de valorisation, dans les fonds conservés aux Archives départementales du Gard

Contact :

Service éducatif
archives@gard.fr





Archives
Départementales
du Gard

365 rue du Forez
30000 Nîmes

